



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2000321

Maisons-Alfort, le 17 octobre 2007

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de retrait de l'autorisation
de mise sur le marché, n° 2000321,
de la préparation phytopharmaceutique VIVUM FLASH**

LA DIRECTRICE GENERALE

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 11/10/2007 d'un dossier, déposé par BAYER CROPSCIENCE France SAS, relatif à une demande de retrait de l'autorisation de mise sur le marché, n° 2000321, de la préparation VIVUM FLASH.

L'Afssa émet un avis favorable à la demande de retrait de l'autorisation de mise sur le marché, n° 2000321, de la préparation VIVUM FLASH.

Pascale BRIAND